

MOULIN des MASSONS
COMPTE-RENDU RÉUNION DE BUREAU
Lundi 7 avril 2025

Présents : Élise Barou, Joëlle Épinat, Annie Fortat, Martine Murat, Jean-Paul et Michelle Palmier, Jean-Yves Peyron, Gilles Robert, Janine Tissot.

Excusés : Fred Peyron, Monique Deschamps avec pouvoir à Annie

Absent : Alex Billis

Lieu de réunion : Moulin des Massons

Prochaine réunion de bureau : lundi 5 mai 2025 à 18h au Moulin

Calendrier des réunions de bureau à 18h en 2025 :

lundi 5 mai, mercredi 4 juin, lundi 7 juillet, lundi 8 septembre, lundi 6 octobre, lundi 10 novembre, mercredi 10 décembre.

Prochaines réunions Conseils d'Administration : mercredi 4 juin à 17h et lundi 10 novembre à 17h

Prochaine Assemblée Générale : samedi 28 février 2026

1 – APPROBATION COMPTE-RENDU BUREAU du 3 mars 2025 :

Le bureau approuve ce compte-rendu - qui en conséquence devient Procès Verbal - envoyé par mail au bureau et mis en ligne sur l'Intranet.

2 – POINT FINANCIER FAIT PAR LA TRÉSORIÈRE :

Le chiffre d'affaires de mars 2025 progresse de 4.49 % par rapport au même mois de 2024.

La recette du Comice de Feurs (3 601.40€) du 28 au 31 mars est intégrée dans le résultat de mars.

Par rapport au même mois de 2024 :

- les recettes production huiles/tourteaux progressent de 3.37%,
- les entrées/visites/animations progressent de 22.37%
- les autres ventes boutique hors huiles régressent de 18.32%

Gilles signale avoir eu d'excellentes remontées de la tenue du stand MDM au Comice et remerciera par mail les bénévoles intervenants.

Mise à plat des contrats du MDM à mettre en oeuvre par les trésorière et trésorière-adjointe

2.1 – Liste adhérents – mise à jour – et suivi des cotisations en attente :

Un projet de courrier de relance sera élaboré par Gilles et Janine et soumis aux adhérents concernés lors de la Fête du Pain pour rappel (conformité aux statuts du MDM et assurance...).

2.2 – Carte d'adhérents : commande à faire sans indication d'année de référence :

Cette prospection sera faite à l'automne en vue de l'AG 2026.

3 – COMMISSIONS – COMPTE-RENDUS validés par le bureau :

3.1 – BOUTIQUE par Michelle référente :

3.11 – Magnets (visuels réalisés par David)

- rectangulaire : choix fait en séance pour 1 visuel (eau et huile) pour 200 pièces x 1.19€HT soit 231€
- ronds : 1^{er} et 5^e visuels choisis
- 136 magnets vendus en 2024

3.12 – TPE – carte bancaire boutique :

Contact sera pris par Annie avec les Sces techniques du fournisseur afin de renouveler ce matériel.

3.13 – Sachets/tourteaux – fournisseur Cristal'Sac :

Commande faite pour 2 000 sachets soit 320€TTC

3.14 – Cuillers dégustation – fournisseur FIR PLAST :

Michelle signale qu'André s'en charge. Il viendra au MDM faire des mignonnettes et rendre des brochures à Randoland.

3.15 – Demande de revendeurs – Fromagerie du Pont de la Pierre et Auberge de Garnier :

Le bureau accepte ces revendeurs en limitant la fourniture à des ¼ litres.

Le principe retenu par le bureau est de fixer un minimum de commande - à voir avec Pierre-Yves - avec retrait des commandes au Moulin et remise de dépliants (ou lien sur leur site Internet) pour promotion du MDM.

3.16 – Tableau amovible à mettre devant boutique :

Pour annonce visites particulières/animations/événements.

Prospection sera faite selon meilleur rapport/qualité/prix

3.17 - Loire Hygiène Distribution LHD produits entretien/hygiène (Benoît Arsac 07 69 44 77 34)

Suite à sa rencontre le 3 avril au MDM avec Michelle/Pierre-Yves/Janine, explications et catalogues ont été remis et devis envoyé au MDM.

Le bureau valide le choix de ce fournisseur sans frais de livraison et sans minimum de commande avec point de situation régulier, passages fréquents dans les communes environnantes, fournitures de produits professionnels et éco-responsables avec moindre consommation.

Ce choix, en outre, évite erreurs, ruptures de stocks, déplacements de bénévoles/salariés et simplifie le travail de la trésorière.

3.2 – ANIMATIONS :

CR animation du 18 mars 2025 commenté en séance par Janine et consultable en ligne sur Intranet

3.21 – Rucher ancien / Animation abeilles :

Panneaux déplacés à l'abri des intempéries par Jean-Paul référent abeilles.

L'idée d'une animation spécifique abeilles est lancée par le bureau auprès de Jean-Paul afin de cogiter à un événement spécifique, non lié aux fêtes programmées au MDM et en lien si possible avec d'autres apiculteurs/amateurs dont Jean-Louis Perdrix qui prévoit de ramener bientôt un essaim dans la ruche pédagogique.

3.22 – Chasse aux œufs dimanche 20 avril :

Présence de Joëlle et Martine.

Tarif : 6.50€/enfant.

Commande à passer auprès du chocolatier *Choc et Vous* de Marcilly pour poule garnie chocolat au lait à partir du devis : 3.79€HT/pièce soit 4€TTC

Pêche aux canards : 2€

Repas partagé entre bénévoles/salariés présents.

3.23 – Chorale St-Just-St-Rambert envisage de venir dimanche 29 juin pour 70 personnes.

(Jour de la Fête du Moulin)

Infos de réponse par mail données par Janine le 5 avril à Jean-Pierre Grolet chef de cœur :

- Arrivée à 9h30 avec 3 groupes de 23 pers pour visite guidée à 10h au tarif groupe 7€/pers. pique-nique possible si visite, aubade proposée par le groupe et prévue vers 14h/14h30 avec boisson offerte aux choristes.

En attente de confirmation.

3.24 – Concert samedi 19 juillet au MDM :

Le principe de ce concert est validé.

Pour réaliser ce concert à moindre coup, le groupe style blues de Pierre-Yves avec Dorian interviendrait au coût réduit de 200€ pour Dorian et sans rémunération pour Pierre-Yves.

Un podium d'occasion (à Morestel) pourrait être acquis, si encore disponible sur Internet (12 x 4.5m²) au tarif de 500€. Quid de l'homologation ?

3.25 – Enquête Game Le Trésor du Moulin – bouteille d'huile offerte :

Eu égard à ce qui se pratique par ailleurs, le bureau décide de supprimer l'octroi de la bouteille de ¼ de colza.

3.3 - TRAVAUX (compétence du vice-président Alex) :

En l'absence non excusée d'Alex, Gilles indique vouloir faire le point avec lui sur le suivi des travaux projetés au MDM.

3.31 – Travaux à faire signalés par Jean-Yves :

- tas de gravier à sortir de la place,
- joint presse Sain Bel à changer
- pompe tré d'iol à réviser
- rampes d'accès bureau et porte de cour
- pompe à bélier à installer
- chauffe-eau salle JBC HS à remplacer. Jean-Yves se chargera de l'installation.
- imprimante boutique : en cours de réparation auprès de Jean-Marc.

3.32 - Visite annuelle électricité par Alpes Contrôle pour le Moulin qui est un Etablissement recevant du Public (ERP cat.5). Suivi des réserves confié à Jean-Marc qui, en 3 semaines grâce à ses compétences et sa disponibilité a levé toutes les réserves restées sans suite depuis 4 ans.

3.33 - Défibrillateur – DEA :

L'action de MAJ signalée au MDM en juin 2024, vient d'être traitée par Magali et Monique P. et l'appareil est à nouveau opérationnel.

3.34 - Fleurissement espaces verts :

Suite aux infos données par Georges et après contact de Janine auprès de l'horticulture Vernet, seuls les plants de vivaces étaient gratuits ; les plantes annuelles restent facturables.

Information donnée par Janine à Georges (mail du 3 avril).

3.35 - Absence de poubelles pour le public :

Un panneau explicatif doit être apposé pour informer le public. Gilles s'en charge.

3.4 - VIE ASSOCIATIVE :

3.41 – Tarif adhérent réservé aux bénévoles actifs :

Le bureau décide de limiter ce tarif préférentiel aux achats faits par les seuls bénévoles actifs pour eux-mêmes ou pour offrir. S'ils achètent des huiles pour un tiers, le tarif préférentiel ne s'applique pas.

Les bénévoles actifs peuvent se procurer l'huile gratuite pour eux-mêmes s'ils font remplir leur bouteille vide et selon un usage raisonnable.

3.42 – Vicissitudes de la vie – règles à retenir pour le MDM – naissance/mariage/décès :

Cette question a été évoquée en bureau du MDM le 14/11/2013 sans trace du tableau alors annoncé par André.

À nouveau évoquée lors du bureau du 06/04/23 sans autres précision.

Étude à mener et projet à présenter prochainement en bureau.

3.43 – Nouveaux bénévoles graissous :

Jean-Marc, Séverine, Jean-Paul Bruel à intégrer au planning.

3.44 – Modification des statuts du Moulin notamment relatifs au Bureau/CA :

D'ici à l'AG 2026, nos statuts seront modifiés sur différents points dont la composition et les compétences tant du Bureau que du CA.

Ainsi, le Bureau sera constitué de 6 membres : président et vice-président /trésorier et adjoint, secrétaire et adjoint, et sera un organe purement fonctionnel et exécutif, tandis que le Conseil d'Administration sera composé des 6 membres du bureau + 6 assesseurs et chargé de la mise en œuvre opérationnelle des orientations adoptées par l'AG.

Voir en début de CR les dates fixées pour les 2 CA 2025.

Lors de ces travaux de modifications statutaires, une Charte du Bénévolat sera proposée.

3.45 – Bilan d'étape des commissions à l'issue des 6 premiers mois à inscrire à l'ordre du jour du bureau de juin et à préparer par les référents des commissions.

3.5 – COMMUNICATION :

Janine donne lecture de l'échange de mails avec Alain Laurendon adhérent de vieille date, conseiller communautaire et dans la municipalité de St-Just-St-Rambert suite à l'AG du MDM du 1^{er} mars.

Voir ci-après en annexe 1.

3.51 – Bilan touristique Loire Forez Agglomération – Pôle développement 15 avril à 14h :

Le Moulin ne participera pas mais contact sera pris par Gilles auprès de Michaël Lathière.

4 – QUESTIONS DIVERSES :

4.1 – Fédération des Moulins de France – renouvellement adhésion 2025 :

Compte tenu du montant de la cotisation 70€ + 3€x80 adhérents soit un total de 310€, le bureau après échanges décide de ne pas renouveler cette adhésion dont la plus-value n'est pas établie.

4.2 – Association de Sauvegarde des Moulins de la Loire :

Cette adhésion (- de 60€/an) estimée utile pour son ingénierie relative au droit d'eau et pour son réseau de connaissances est validée par le bureau.

4.3 – Chalma Trail 12^e édition - 6 juillet 2025 – demande de partenariat :

Le bureau donne son accord de principe pour un soutien financier 50€ ou envoi de 2 enveloppes/cadeau visite famille. Le bureau mandate Janine pour proposer par mail le don de 2 enveloppes/cadeau d'une valeur totale 48€ (24€/enveloppe pour une entrée famille 2 adultes+2 enfants).

4.4 – Octroi de lots – sollicitations fréquentes du MDM :

Le bureau décide de limiter cet octroi aux communes avoisinantes à savoir : St Bonnet, Sauvain et Châtelneuf. Un refus sera fait pour les autres demandes.

4.5 – Fête des Sciences du 3 au 13/10/25 – Appel à projet École des Mines St-Etienne :

Comme l'échéance du 1^{er} juin est trop courte, le bureau décide après échanges de bâtir un projet pour 2026 de communication notamment autour de la pompe à bélier. Contact sera pris avec David Breuil pour le côté technique.

4.6 – Fête de la Courge Andrézieux 11 et 12 octobre 2025 :

Le bureau donne son accord pour une participation du Moulin.

4.7 – Fête de la bière à Pommiers 21 et 22 juin 2025 : Le Moulin ne participera pas.

4.8 – Club des Jeunes de Sauvain invitation 11 avril 2025 à apéro dinatoire en remerciement de notre sponsoring : Gilles et Jean-Yves représenteront le moulin.

4.9 – AG Chartreuse Ste Croix en Jarez 12 avril 2025 : Le Moulin ne participera pas.

4.10 – Devis Informa n°2015471 du 25 mars 2025 – Benjamin Gouttefarde matériel informatique :

Le bureau valide ce devis (1 087€HT+480€HT) pour intervention et fourniture :

- serveur NAS,
- switch 24 Ports pour remplacer l'ancien matériel moins performant
- sauvegarde externalisée journalière automatique (notée en option sur devis).

Intervention à organiser dans les semaines à venir par l'informaticien en lien avec Magali principale utilisatrice de ce matériel sur place et en distanciel

5 – INFORMATIONS DIVERSES :

5.1 – Contrats CDD 6 mois saisonniers - saison 2025 - liaisons avec Axens cabinet comptable :

Par mail du 7 avril Gilles a informé le bureau des corrections d'adresses demandées à Axens pour :

- Laetitia Doitrand embauchée à/c 15 avril
- Guillaume Giraudon embauché le 1^{er} avril

Après le 15 avril, l'information sera transmise par le président et la trésorière à la Médecine du Travail selon les règles en vigueur.

A noter que la carte d'adhésion gratuite MDM 2025 a été remise à Laetitia et Guillaume par le président.

5.2 - Outil Addock réservation en ligne :

Pour éclaircir les conditions de cette convention proposée par l'OT Loire-Forez-Agglomération, Gilles a contacté par téléphone Gaëlle Veyre puis a été rerouté vers Jean-Charles Pornon directeur de l'OT.

Pas de réponse à ce jour apportée au mail de Gilles du 11 mars dernier.

5.3 – Déclaration buvette faite par Gilles pour les fêtes 2025 :

- Fête du Pain du 18 mai,
- Fête du Moulin du 29 juin
- concert du samedi 19 juillet
- Journée du Patrimoine du 21 septembre

5.4 – AG Maison du Tourisme Livradois-Forez 25 mars 2025 à St-Gervais-sous-Meymont :

Gilles souligne l'importance de cette structure (OT privé sous forme associative), son ingénierie disponible pour les sites touristiques et relate cette assemblée à laquelle il a représenté le MDM (cotisation : 30€).

L'Auvergne est la 3^e région citée en France.

5.5 – AG Syndicat de la Fourme le 1^{er} avril à St Bonnet le Courreau :

En l'absence de représentant du MDM, Gilles contactera Hervé Mons fromager qui porte un projet de tourisme d'affaires pour les Hautes-Chaumes, avec fabrication de fourmes.

5.6 - Déclaration faite au Greffe du Tribunal de Roanne :

Pour les personnes chargées d'administrer une association (CA et bureau).

Formulaires complétés et adressés par Gilles le 25 mars. Dans l'attente du récépissé.

5.7 - Lycée professionnel de Beauregard à Montbrison - Invitation 18 avril :

Suite au versement par Axens de la taxe professionnelle à cet établissement, le MDM invité sera représenté par Janine.

5.8 – Réception au MDM 25 mars 2025 de Sophie Gayet étudiante en Tourisme/Développement durable à la Faculté Jean Monnet.

Entretien mené pour partie par Gilles avec participation de Janine/Magali/Pierre-Yves.

Gilles sollicite un exemplaire du mémoire qui sera réalisé par Sophie Gayet.

5.9 – Tourisme et Handicap – Journées nationales d'avril 2025 :

Le MDM labellisé 4 handicaps (auditif, mental, moteur et visuel) a proposé sa participation à leur campagne nationale d'information. À cette occasion nous avons signalé que nos animations peuvent être dédiées aux handicaps mental et/ou moteur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire : Janine TISSOT

Annexe 1 : échange de mails avec Alain Laurendon :

envoyé : 14 mars 2025 à 15:58

de : Janine TISSOT <tissot.janine@orange.fr>

à : Laurendon Alain <alain.laurendon@wanadoo.fr>

objet : Liste adhérents Moulin des Massons actualisation

Bonjour,

Merci beaucoup pour votre présence à l'assemblée générale du Moulin des Massons le 1er mars dernier. Afin d'actualiser la liste d'adhérents du Moulin, pourriez-vous me donner votre adresse postale et votre n° de téléphone portable/fixe ?

Bonne continuation

Au plaisir de vous accueillir à nouveau dans notre site du Moulin ou à d'autres occasions.

Janine Tissot

Pour Le Moulin des Massons

envoyé : 15 mars 2025 à 08:22

de : Alain LAURENDON <alain.laurendon@wanadoo.fr>

à : Janine TISSOT <tissot.janine@orange.fr>

objet : Re: Liste adhérents Moulin des Massons actualisation

Bonjour

Une AG surprise mais qui prouve que le moulin des massons est une aventure exceptionnelle pour la défense du patrimoine mais aussi un creuset de lien social dans cette réhabilitation. Toute cette énergie prouve que l'amitié la convivialité et l'engagement bénévole sont des valeurs inestimables et indispensables à la vie de notre territoire.

Merci à vous tous pour votre action

Dominique et Alain LAURENDON

Réponse par mail de Janine Tissot le 15 mars 2025

Bonjour,

Merci infiniment pour ce mail et son propos qui fait chaud au coeur. J'en ferai part à notre prochain bureau.

Je suis ravie que notre AG ait été une surprise valorisante pour notre fonctionnement associatif.

En effet, suite à l'annonce par André de son retrait de la présidence puis de son indisponibilité depuis fin janvier, les forces vives du Moulin des Massons se sont mobilisées pour bien préparer l'ouverture de saison touristique 2025 suivie de l'AG du 1er mars, en toute convivialité et avec répartition des tâches.

L'arrivée de nouveaux bénévoles locaux prêts à s'investir selon leur goût et leur disponibilité est pour nous un encouragement précieux pour continuer à faire réussir cette exceptionnelle aventure forézienne qu'est le Moulin des Massons.

En écho à notre AG, je vous adresse ci-joint copie de l'article de presse paru dans l'hebdo Le Pays du 13 mars.

Au plaisir de vous accueillir sur le site lors de nos animations et pourquoi pas de vous compter parmi nos bénévoles actifs.

En attendant, belle continuation à vous deux.

Janine Tissot

Pour le Moulin des Massons

06 75 20 36 13

04 77 58 58 10